

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District du Nord

159, rue Cedar, bureau 403
Sudbury ON P3E 6A5
Téléphone : 800 663-6965

Rapport public

Date d'émission du rapport : 17 juillet 2025

Numéro d'inspection : 2025-1110-0003

Type d'inspection :

Incident critique
Suivi

Titulaire de permis : 2063414 Ontario Limited, en tant qu'associé commandité de
2063414 Investment LP

Foyer de soins de longue durée et ville : Waters Edge Community, North Bay

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : les 16 et 17 juillet 2025.

L'inspection concernait :

- Une demande liée au suivi de l'ordre de conformité (OC) n° 001, du rapport d'inspection n° 2025-1110-0002, donné en vertu de l'alinéa 102 (9) a) du Règlement de l'Ontario 246/22, Programme de prévention et de contrôle des infections. Date d'échéance de mise en conformité : le 11 juillet 2025
- Une demande liée à un incident ayant entraîné un transfert à l'hôpital.

Ordres de conformité délivrés antérieurement :

L'inspection a établi la conformité aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :

Ordre n° 001 de l'inspection n° 2025-1110-0002 en vertu de l'alinéa 102 (9) a) du Règl. de l'Ont. 246/22

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District du Nord

159, rue Cedar, bureau 403
Sudbury ON P3E 6A5
Téléphone : 800 663-6965

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Services de soins et de soutien aux personnes résidentes
Prévention et contrôle des infections

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspectrice ou l'inspecteur ou les inspectrices ou inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun problème de conformité n'a été constaté.